

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024-007**Date de convocation :**
15/03/2024**Date d'affichage :**
18/03/2024**Nombre de membres**
En exercice : 14
Présents : 09
Votants : 11**Vote**
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0**OBJET :**
TARIFS METRE LINEAIRE,
RESTAURATION ET
BUVETTE – VIDE GRENIER

Le vingt-deux mars deux mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Claude ROBIN,

Etaient présents : M. ROBIN Jean-Claude, M. SAYAGH Claude, M. ROBIN Thomas, Mm GLANARD Florence, M. GLANARD Michel, M LE SOURD Jean-Yves, Mme DOUBLIER Caroline, M HENRY Manuel, Mme REY Brigittel

Absent et représenté :

M. HADENGUE Michaël représenté par Mme Florence GLANARD
M. DEBUYSERE Pascal représenté par M Jean-Claude ROBIN

Absent :

M. AUDUREAU Stéphane
M. LEPORE-BACHELET Yohann
Mme VERBRUGGHE Aurélie

2024-007 : Tarifs mètre linéaire, restauration et buvette – Vide Grenier : à l'unanimité

La Commune organise le dimanche 28 avril, un vide grenier.

A cette occasion, un stand de petite restauration et une buvette seront tenus par des bénévoles

Le Conseil municipal fixe le prix du mètre linéaire, la restauration et de la buvette de la manière suivante :

Mètre linéaire : 2,00 €

Bière :	2,50 € / verre de 0,25 cl
Caution verre :	1,00€
Coca-cola/Orangina/jus de fruits :	1,50 € / canette
Eau :	1,00 € petite bouteille de 0,50 cl
Café :	1,00 €

Barquette de frites :	2,50 €
Saucisse / Frites :	6,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie conforme, Tilly, le 22 Mars 2024

La secrétaire de séance
Caroline DOUBLIER



Le Maire
Jean-Claude ROBIN

